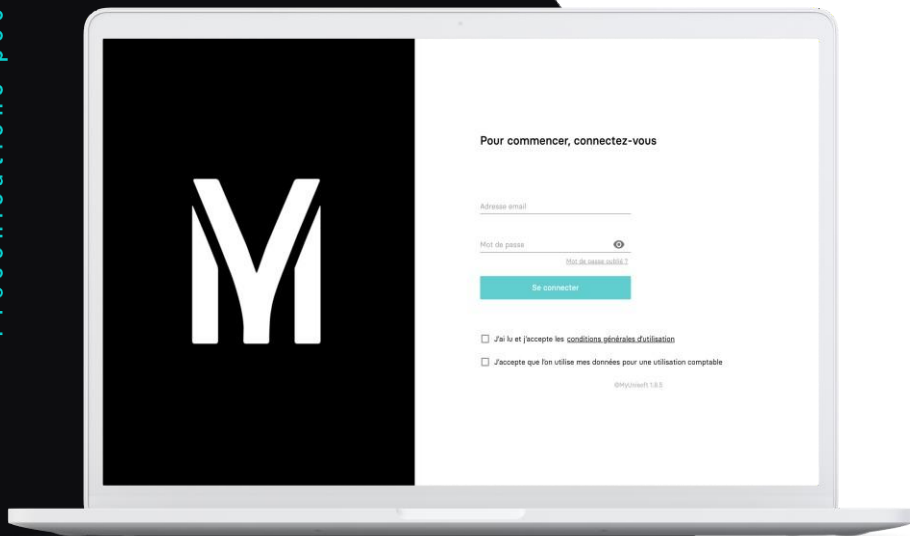


Préconisations pour l'exploitation de l'IFU



OBJECTIFS

- ✓ Aider l'utilisateur à compléter sa déclaration..
- ✓ Envoyer et valider l'IFU à la DGFiP.

CONDITIONS REQUISES

- ✓ Être concerné par cette procédure.
- ✓ Compléter correctement les informations nécessaires pour l'envoi en EDI.
- ✓ En EDI-PART (DAS2 et IFU) >> il n'y a qu'une seule version de millésime utilisable par année. Ce n'est pas une contrainte d'EDI-PART mais une contrainte des TD bilatérales. Il n'est pas possible de déclarer autre chose que du 2022 en 2023.



Informations



Formulaire N°2561

Tiers déclarant - Prélèvement libératoire et retenue à la source - Prélèvements sociaux - Impôt sur le revenu - Autres professionnels

L'imprimé fiscal unique (IFU) sert à récapituler, par les établissements payeurs sur l'année civile, l'ensemble des revenus de capitaux mobiliers versés et l'ensemble des opérations réalisées sur les valeurs mobilières.

IFU et date limite

Le dépôt, par voie informatique uniquement, doit être effectué au plus tard le 15 février de l'année suivant celle des revenus concernés. C'est-à-dire le mercredi 15 février 2023 pour les revenus de l'année 2022.

Paramétrage sur [jedecclare.com](https://www.jedecclare.com)

Vous devez souscrire à la téléprocédure EDI-PART :

Se connecter sur www.jedecclare.com à l'espace privé du cabinet, dans gestion de son compte, souscription aux services.

Composition de l'IFU



Comment se présente l'imprimé fiscal unique ?

Un **premier feuillet n° 2561** qui concerne les opérations et les produits les plus courants.

Un **second feuillet n° 2561 bis** qui comprend les opérations réalisées sur les marchés à terme, les plans d'épargne en actions destinés au financement des petites et moyennes entreprises et aux entreprises de taille intermédiaire (PEA-PME), les sociétés de capital-risque (SCR), les fonds communs de placement à risque (FCPR) ou fonds professionnels de capital investissement (FPCI) et les fonds de placement immobilier (FPI) ;

Un **troisième feuillet n° 2561 ter** qui sert de justificatif de crédit d'impôt. Le feuillet n° 2561 ter doit être envoyé, le cas échéant, au(x) bénéficiaire(s) des revenus qui conservera ce document et le produira à titre de justificatif sur éventuelle demande de l'administration.

Dans MyUnisoft

Vous retrouvez :

Un **formulaire 2561 répétable**, qui reprend les deux premiers feuillets (2561 et 2561Bis).

Il s'agit de la partie qui est transmise en EDI à la DGFIP.

Un **formulaire 2561ter répétable** correspondant au troisième feuillet décrit ci-dessus.

Cette partie n'est pas transmise en EDI et qui peut être éditée pour les bénéficiaires.

Déclaration IFU



Le formulaire 2561 ne se complète pas automatiquement. Vous devez saisir les informations à télédéclarer.

IFU

Année 

Envoyer à l'EDI





2561 2561TER

DÉCLARATION RÉCAPITULATIVE DES OPÉRATIONS
SUR VALEURS MOBILIÈRES ET REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS

N°2561/2561Bis

INFORMATIONS GÉNÉRALES	Code bénéficiaire		Période de référence	(JJ/MM)		Au		
	Code guichet		code établissement		référence du compte			
	Référence du contrat		Nature du compte		Type du compte			
DÉSIGNATION DU PAYEUR								
N° SIRET au 31/12 (n)				N° SIRET au 31/12 (n-1)				Siret
CORRESPONDANT				Téléphone				
DÉSIGNATION DU BÉNÉFICIAIRE								
DÉSIGNATION DU BÉNÉFICIAIRE	Personne Morale	Identification		SIRET, Pseudo SIRET, IDSP				
	ou Personne Physique	Sexe		Nom	Prénom		Qualité	
		Naissance		Code postal	Ville			
	Adresse	N°	Préfix	Type voie	Nom voie			
		Code postal	Ville					



Déclaration 2561 (EDI) & 2561ter (PDF uniquement)

Le nombre de pages correspond au nombre de bénéficiaires (Un bénéficiaire par page).

[+ Ajouter une page](#) : Permet d'ajouter une page.

[Supprimer cette page](#) : Permet de supprimer une page.

Le remplissage de la déclaration est manuel pour les deux formulaires 2561 et 2561Bis. Les informations saisies sur ces formulaires ne sont pas reportées sur le formulaire 2561ter.



Le formulaire 2561 (EDI)

Afin d'éviter les rejets EDI :

- A. Le SIRET doit être correct !
- B. Le code postal doit être complet et comporter 5 chiffres !
- C. Seuls les montants positifs doivent être déclarés (0 montant négatif) !
- D. Respecter les longueurs attendues (Cf. tableau ci contre)
- E. Compléter les pages de chaque Bénéficiaire (un par page)
- F. Sur chaque page, cliquer sur  pour sauvegarder les données !

Libellé	Longueur attendue
Numéro de compte	13 c.
Code établissement	5 c.
Code guichet	5 c.
Nom du bénéficiaire (personne physique)	Max 30 c.
Prénoms (ordre état civil)	Max 20 c.
Nom d'usage	Max 30 c.
Commune de naissance – code INSEE	5 c.
Libellé commune de naissance	Max 26 c.
Numéro de Siret du bénéficiaire	14 c.
Raison sociale (désignation de l'INSEE)	Max 35 c.
Raison sociale suite (désignation de l'INSEE)	15 c.
Adresse 2 – n° voie ; B, T, Q, C ; nature et nom de la voie	Max 32 c.
Adresse 3 (1ère partie) – code INSEE	5 c.
Adresse 3 (2ème partie) – libellé commune	Max 26 c.
Adresse 4 (1ère partie) – code postal	5 c.
Adresse 4 (2ème partie) – bureau distributeur	Max 26 c.
Profession du bénéficiaire	Max 30 c.
Code catégorie juridique du bénéficiaire	4 c.
Numéro de contrat	14 c.
Dénomination du fond	Max 20 c.
Plan d'épargne populaire : Référence du PEP	14 c.
Plan d'épargne en actions : Référence du plan	14 c.



Envoi EDI de la déclaration IFU

- Une fois votre déclaration complétée, cliquer sur le bouton **Envoyer à l'EDI**

IFU

Année
2022

2561 2561TER

Envoyer à l'EDI

Clic

- La déclaration est envoyée sur la plateforme de Jedeclear.com.
- Un pdf est généré et stocké dans la GED du dossier.
Vous le trouvez aussi dans le dossier de révision → Capitaux + Provision / 2561
- Les formulaires de votre IFU seront verrouillés  après envoi EDI.

Cet envoi va être réalisé avec

- Création du PDF de la déclaration
- Verrouillage des formulaires

Annuler **Envoyer**

Complément



Evolutions en cours de développement :

Afin de compléter automatiquement les différentes pages de la déclaration 2561ter, un developpement est en cours pour récupérer l'identification des bénéficiaires saisis sur le formulaire 2561.